



” L’historiographie française, la sociologie et les gens d’Église ”

Bernard Dompnier

► To cite this version:

Bernard Dompnier. ” L’historiographie française, la sociologie et les gens d’Église ”. Ph. Büttgen et Ch. Duhamelle. Religion ou confession. Un bilan franco-allemand sur l’époque moderne (XVIe-XVIIIe siècles), Sep 2006, Göttingen, Allemagne. Maison des sciences de l’homme, pp.227-252, 2010, Colloquium. <halshs-00671634>


HAL Id: halshs-00671634

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00671634>

Submitted on 17 Feb 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Informations sur le(s) auteur(s)	
Prénom et NOM de l'auteur	Bernard DOMPNIER
Laboratoire	 Centre d'Histoire « Espaces et Cultures »
Affiliation CHEC	Clermont Université, Université Blaise Pascal, EA 1001, Centre d'Histoire « Espaces et Cultures », CHEC, BP 10448, F-63000 Clermont-Ferrand
Discipline	Histoire
ANR (CHEC)	
Informations sur le dépôt	
Titre Sous-titre du texte	« L'historiographie française, la sociologie et les gens d'Église »
Texte présenté à l'occasion de	Colloque international de la Mission historique française en Allemagne
le	2006-09
Publié sous la direction de	Ph. Büttgen et Ch. Duhamelle
Publié dans	<i>Religion ou confession. Un bilan franco-allemand sur l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècles)</i>
Lieu, éditeur, volume, n°, date, pagination	Paris, Maison des sciences de l'homme, 2010, p. 227-252.
Résumé en français	L'étude des gens d'Église (clergé séculier, mais aussi ordres masculins et féminins) n'est évidemment pas restée à l'écart des évolutions de l'historiographie religieuse française du dernier demi-siècle, caractérisées notamment par un recours important à des approches inspirées de la sociologie. Initialement, toutefois, le monde des clercs n'a occupé qu'une place marginale dans ce renouveau, dont le projet était centré sur la pratique religieuse des fidèles ; tout au plus les statistiques des « vocations » constituaient-elles l'un des indicateurs de la « vitalité » religieuse. Puis le renouvellement des questionnements introduit par le recours plus régulier aux sources sérielles a favorisé le développement d'un autre type de travaux, notamment sur les ordres religieux, dont les inflexions du recrutement ont été interrogées en lien avec les mutations culturelles, notamment pour le XVIIIe siècle. Aujourd'hui, le profil social des institutions religieuses est mis en relation avec leurs représentations ; les évolutions récentes de la recherche suggèrent que les historiens de l'époque moderne, après avoir pratiqué pendant plusieurs décennies une sociographie des gens d'Église, dépassent aujourd'hui ce stade pour s'ouvrir à une véritable sociologie.
Résumé autre langue	
Mots-clés	histoire religieuse ; catholicisme ; histoire moderne ; sociologie religieuse ; clergé ; ordres religieux ; vocations

L'historiographie française, la sociologie et les gens d'Église

Pour les époques moderne et contemporaine, l'historiographie française des phénomènes religieux revendique depuis plusieurs décennies une orientation sociologique, que reflète l'expression couramment utilisée de « sociologie religieuse rétrospective ». Dans la partie consacrée aux « débats d'historiens et directions de recherches » d'un ouvrage devenu le grand manuel de l'historiographie française pour le catholicisme moderne, Jean Delumeau consacre un développement au « domaine de la sociologie religieuse », dans lequel il propose un bref, mais suggestif, panorama des apports possibles de cette approche, suggérant des pistes aussi variées que les représentations, les systèmes, les organisations ou les pratiques¹. L'édition refondue de ce livre, parue en 1996, tout en reprenant à l'identique les pages qui viennent d'être évoquées, leur ajoute un nouveau sous-chapitre intitulé « Sous le signe du quantitatif », qui dresse un rapide bilan des pistes explorées pendant le quart de siècle écoulé depuis la rédaction initiale, en mentionnant les travaux réalisés sur les confréries, sur les réguliers et sur les séculiers².

Le complément apporté lors de cette refonte apporte un double éclairage sur les recherches qui ont été engagées par la communauté des historiens français : l'usage fait de la notion de sociologie d'une part, la place prise par les études sur le clergé de l'autre. Sur le premier point, le constat établi reflète l'association étroite entre l'approche sociologique et l'usage de techniques quantitatives³, que traduit, dans les travaux concernés, la présence notable de données chiffrées mises en graphiques ou en cartes, correspondant à l'exploitation de séries quantifiables. La revendication sociologique est indissociablement, pour la forme d'histoire religieuse privilégiée en France, celle de son appartenance au champ de « l'histoire sérielle ». Le second constat a trait à la place importante occupée par le clergé, et plus largement par les gens d'Église – prêtres séculiers, mais aussi religieux et moniales – dans les études se réclamant de la sociologie.

Il est certain que le groupe des gens d'Église, qui présente des contours assez nettement définis dans la majeure partie des cas, et dont le recrutement et la composition peuvent souvent être cernés assez précisément, peut apparaître comme un objet privilégié d'analyse sociale. Mais le développement des travaux qui lui sont consacrés a emprunté un itinéraire plus complexe, qui appelle de revenir tout d'abord sur l'émergence des approches sociologiques dans l'historiographie religieuse en France et sur les bases documentaires qui les ont alimentées, avant de tenter de proposer un bilan provisoire des acquis et une esquisse des déplacements qui s'observent aujourd'hui.

Aux origines de l'analyse du clergé comme groupe social

Au cours de la décennie 1960, lorsque les premiers travaux relatifs à la sociologie du clergé voient le jour, l'objectif de ceux-ci n'est pas vraiment de mieux connaître les hommes de l'institution ecclésiastique, mais plutôt de mettre en œuvre une série d'indicateurs – dont celui du recrutement clérical

¹ Jean Delumeau, *Le Catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, PUF, « Nouvelle Clio », 1971, p.194-197.

² Jean Delumeau et Monique Cottret, *Le Catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, PUF, « Nouvelle Clio », 1996, p.295-300.

³ De manière significative, les deux développements sur le clergé sont intitulés « Quantifier les réguliers » (p.298) et « Quantifier les séculiers » (p.300).

– capables d'aider à comprendre la diversité des attitudes religieuses, passées ou présentes, que l'on peut observer en France. L'histoire du clergé est conçue comme un indicateur de la « vitalité religieuse » du pays.

L'orientation sociologique qui est alors choisie doit beaucoup à l'impulsion donnée plusieurs décennies plus tôt par Gabriel Le Bras (1891-1970), historien du droit médiéval et initiateur d'enquêtes sociologiques sur le catholicisme français, à la fois à travers son enseignement à l'École Pratique des Hautes Études et ses recherches, dont rendent notamment compte ses articles dans la *Revue d'histoire de l'Église de France* et la *Revue d'histoire du droit français et étranger*. Le Bras s'engage dans cette voie en 1930-1931 avec un article fondateur intitulé « Statistique et histoire religieuse », qui énonce clairement un projet d'ordre sociologique⁴. Il s'agit de combler la lacune que représente le manque d'études sur les réalités religieuses contemporaines, notamment dans leur diversité régionale. « Pour apprécier exactement les forces du catholicisme en France et leur répartition – écrit-il – nous ne disposons que de renseignements fragmentaires et d'insuffisante autorité ». Dans sa démarche, Le Bras lie étroitement les attitudes religieuses à l'ensemble des comportements, souhaitant que soient croisés les résultats d'analyses multiples :

Des phénomènes graves, comme les variations de la natalité, de la représentation politique, selon les temps et les pays, ne seront pleinement intelligibles que le jour où l'on pourra confronter avec les statistiques et cartes des naissances ou des partis, qui, elles, ont eu leurs historiens, les statistiques et cartes de la pratique religieuse⁵.

Comme l'indique cette citation, l'enquête est principalement orientée vers la pratique religieuse contemporaine, que Le Bras veut saisir dans le cadre paroissial, à l'aide d'une typologie distinguant « conformistes saisonniers », « pratiquants » et « personnes pieuses ou zélées ». La dimension historique n'est prise en compte que dans un second temps, celui de « l'explication », qui est recherchée à partir d'une double hypothèse : la diversité des comportements religieux dans le passé comme dans le présent, la relative stabilité pluriséculaire des caractères présentés par une même région. Pour la partie historique de l'enquête, la paroisse fournira aussi l'échelle privilégiée de l'étude. Ce programme, aux aspects iconoclastes par la mise en doute d'une unanime ferveur des temps anciens, constitue une invitation à une mobilisation des chercheurs sur l'ensemble du territoire, afin de rendre possible la confrontation des données des diverses régions.

La question du clergé est peu présente dans la première formulation du projet de Gabriel Le Bras. Dans sa partie historique, le programme l'évoque parmi les éléments d'analyse de la paroisse rurale ; seront étudiés la « valeur morale », le « tempérament » et les « moyens d'action » des prêtres, ainsi que leurs relations avec les fidèles. Pour le volet contemporain de l'analyse, après l'énumération d'un certain nombre d'items à prendre nécessairement en compte, Le Bras ajoute qu'on « en pourrait ajouter bien d'autres, utiles, mais qui nous paraissent, à tort ou à raison, moins indispensables : confirmations, vocations sacerdotales et religieuses, sommes recueillies par les diverses œuvres ». Loin d'occuper la place centrale aux origines de cette enquête, la sociologie du clergé bénéficie toutefois d'une plus grande considération dans la nouvelle formulation proposée en 1945, à l'occasion d'un article intitulé « Un programme. La

⁴ Gabriel Le Bras, « Statistique et histoire religieuse. Pour un examen détaillé et pour une explication historique de l'état du catholicisme dans les diverses régions de la France », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 17, 1931, p.425-449.

⁵ Gabriel Le Bras, « Statistique et histoire religieuse », art. cité, p.426 et 427-428.

géographie religieuse », publié dans les *Annales d'histoire sociale* : « Ceux qui exercent les fonctions sacrées, ceux même qui simplement portent tonsure, il n'est pas indifférent de connaître leur terroir d'origine, leur milieu social et leur répartition dans les offices et les bénéfices »⁶.

Ainsi, la géographie du recrutement du clergé apparaît alors comme un marqueur décisif de la différenciation spatiale des comportements religieux. Dans chaque diocèse, écrit encore Le Bras, il existe des « terres de prêtres et des terres qui ne fournissent jamais une recrue », et il est possible de dresser avec profit des « cartes de vocations », en s'appuyant notamment sur les registres d'ordinations ou d'insinuations conservés dans les archives départementales. Plusieurs travaux réalisés depuis l'article de 1931, en écho plus ou moins direct au programme qu'il définissait, ne sont pas étrangers au renforcement de l'intérêt de Gabriel Le Bras pour l'étude du clergé⁷. Envisagée comme un élément de son programme de recherche, l'enquête sur le recrutement du clergé constitue tout autant pour notre auteur – si ce n'est plus – un objet qui doit retenir l'attention des autorités ecclésiastiques, dans une perspective pastorale : « Toute cette question géographique est de grave intérêt pour l'Église. Chaque terroir devrait produire ses pasteurs : les prêtres transplantés s'adaptent malaisément, à moins d'avoir reçu une formation missionnaire »⁸. Par ailleurs, l'objectif de l'étude demeure fondamentalement inchangé par rapport à la première formulation de 1931. Comme le souligne un article publié la même année 1945 dans la *Revue d'histoire de l'Église de France* (« La vitalité religieuse de l'Église de France. Pour l'étude historique de l'énergie chrétienne »), l'évolution du nombre des ordinations et la géographie de l'origine des prêtres méritent intérêt seulement comme indicateurs des comportements religieux d'un groupe social ou d'un territoire : « La familiarité de Dieu s'acquiert définitivement par la consécration à son service. Une des preuves de la fidélité d'un groupe est la fréquence de ces oblations »⁹.

Plutôt que par les historiens, l'appel à une recherche de type sociologique est entendu d'abord par des ecclésiastiques soucieux d'un renouveau de la pastorale catholique, à un moment où l'Église catholique s'engage dans la reconquête des milieux et des territoires qui se sont détachés d'elle. Déjà, dans *La France, pays de mission ?*, ouvrage publié en 1943 par les abbés Godin et Daniel et tenu pour le point de départ de cette démarche, l'accent était mis sur la nécessité de prendre en compte des spécificités du monde des « prolétaires »¹⁰. Dans les années qui suivent, la connaissance approfondie de la société s'impose comme une exigence pour définir des méthodes efficaces d'apostolat, notamment dans le cadre du « Centre pastoral des missions de l'intérieur », créé en 1951, qui comprend une « équipe nationale de sociologie » chargée de préparer, par des enquêtes, le « plan d'évangélisation » qui sera appliqué dans les territoires retenus¹¹. « On n'insistera jamais trop sur l'absolue nécessité, pour l'efficacité du pastorat et de l'apostolat, d'une connaissance exacte des groupes humains dans lesquels les brebis évoluent », écrit le responsable du Centre pour justifier une méthode qui, pour nombre de membres du clergé, semble faire la part trop belle aux sciences humaines¹². Cette demande pastorale stimule le développement d'études sociologiques, auxquelles est étroitement associé le nom du chanoine Fernand Boulard (1898-1977), qui publie en 1954

⁶ « Un programme. La géographie religieuse », *Annales d'histoire sociale*, 7, 1945. Article repris dans Gabriel Le Bras, *Études de sociologie religieuse*, Paris, PUF, 1956, t.2, p. 490-525 (ici, p.503).

⁷ Gabriel Le Bras tient, à partir de son article fondateur de 1931, une chronique de la *Revue d'histoire de l'Église de France*, intitulée « Notes de statistiques et d'histoire religieuses », dans laquelle il recense l'ensemble des travaux qui entrent dans les perspectives qu'il a définies. Dans le volume paru en 1945, la chronique qu'il donne, forte de 25 pages et complétée par un questionnaire d'enquête, est déjà la huitième.

⁸ « Un programme. La géographie religieuse », art. cité, p.504, note 3.

⁹ *Revue d'histoire de l'Église de France*, 31, 1945, p. 277-306 (ici, p.291).

¹⁰ H.Godin et Y.Daniel, *La France pays de mission ?*, Lyon, Éditions de l'Abeille, « Rencontres », 1943.

¹¹ Jean-François Motte (dir.), *La mission générale. Dix ans d'expérience au CPMI*, Paris, Éditions du Cerf, « Rencontres », 1961.

¹² Jean-François Motte et Médard Dourmap, *Mission générale, œuvre d'Église*, Paris, Fleurus, 1957, p.64-65.

ses *Premiers itinéraires en sociologie religieuse*, quelques années après avoir donné une carte religieuse de la France rurale¹³.

Chez les historiens, il faut attendre la décennie 1960 pour que se développent les recherches à orientation sociologique, dans lesquelles une place, au moins limitée, est faite au clergé. Dans la thèse de Jeanne Ferté sur *La vie religieuse des campagnes parisiennes au XVIIIe siècle*, le recrutement des curés n'occupe qu'une page, où est souligné le grand nombre d'ecclésiastiques « forains », provenant de Normandie ou de Picardie¹⁴. Toutefois la multiplication des travaux est alors rapide, ce qui permet à Dominique Julia d'écrire en 1970 : « On entreprend de faire un peu partout une sociologie du clergé, soit des ordres monastiques (Prémontrés, Doctrinaires, Bénédictins de Saint-Maur), soit du bas clergé »¹⁵. L'intérêt croissant pour cet objet d'étude trouve son explication dans la conjonction de plusieurs facteurs. Le premier d'entre eux est l'environnement historiographique général, marqué par la suprématie des recherches à orientation économique et sociale. Du point de vue de la méthode, cette forme d'histoire privilégie les techniques quantitatives qui permettent, à partir de séries documentaires homogènes, d'élaborer graphiques et cartes¹⁶. Pour l'analyse de la société, cette histoire accorde une grande importance à la catégorisation – qui suscite de vifs débats relatifs aux modèles de référence¹⁷ – ainsi qu'à la caractérisation des comportements des divers groupes. La démographie historique connaît en parallèle un développement notable, par l'association de démographes et d'historiens, et s'instaure en discipline à part entière, qui se dote d'une méthodologie de recherche rigoureuse et vise à la construction de modèles. Elle s'invite même dans le domaine de compétence des historiens du catholicisme, en examinant l'âge au décès et l'espérance de vie dans les communautés monastiques, dans la perspective d'études différentielles de la mortalité. L'article de Dominique Dinet et Hervé Le Bras, publié dans la revue *Population* en 1980, offre un bel exemple de ce type d'investigation, qui inclut des développements peu familiers aux historiens du monde des religieux, consacrés par exemple à la construction de tables de mortalité¹⁸.

Ces diverses mutations se traduisent par l'émergence de nombreuses recherches centrées sur une région, cadre le plus propice à l'étude de l'ensemble de la société, dans une triple dimension démographique, économique et sociale, avec la revendication d'une prise en compte privilégiée des catégories numériquement les plus nombreuses. Significativement, la thèse de Pierre Goubert – un des travaux emblématiques de ce moment historiographique, d'abord présentée dans sa version « académique » sous le titre *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730*, est ensuite publiée en édition de poche sous un titre qui met en évidence cette attention privilégiée pour l'ensemble du peuple des villes et des

¹³ Fernand Boulard, *Premiers itinéraires en sociologie religieuse*, Paris, Éditions ouvrières, 1954 ; *Carte religieuse de la France rurale*, Paris, Cahiers du clergé rural, 1947. F. Boulard, qui était l'auteur en 1941 d'un livre intitulé *L'art d'être curé de campagne*, avait déjà manifesté son intérêt pour l'usage de la sociologie dans le champ de la pastorale avec la publication de ses *Problèmes missionnaires de la France rurale*, Paris, Éditions du Cerf, « Rencontres », 1945, 2 vol. L'imposante documentation réunie à l'initiative de F. Boulard a fourni la matière de trois volumes publiés sous le titre *Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français. XIXe-XXe siècles*, Paris, EHESS-FNSP-CNRS, 1982-1992, ainsi que d'un atlas : François-André Isambert et Jean-Paul Terrenoire, *Atlas de la pratique des catholiques en France*, Paris, FNSP-CNRS, 1980.

¹⁴ Jeanne Ferté, *La vie religieuse dans les campagnes parisiennes (1622-1695)*, Paris, J. Vrin, 1962.

¹⁵ Dominique Julia, « Problèmes d'histoire religieuse. Époque moderne », *Recherches de Science religieuse*, 58, oct.-déc. 1970, p. 575-584 (ici, p. 579).

¹⁶ L'intrusion du quantitatif en histoire religieuse suscite alors des débats, dont on trouve un écho dans Robert Mols, « Emploi et valeur des statistiques en histoire religieuse », *Nouvelle Revue théologique*, 86, n°4, avril 1964, p. 388-410.

¹⁷ On trouvera un reflet des débats dans les Actes de plusieurs colloques : *L'histoire sociale. Sources et méthodes*, Paris, PUF, 1967 ; Louis Bergeron (dir.), *Niveaux de culture et groupes sociaux*, Paris-La Haye, Mouton, 1967 ; R. Mounier (dir.), *Problèmes de stratification sociale*, Paris, PUF, 1968 ; Daniel Roche (dir.), *Ordres et classes*, Paris-La Haye, Mouton, 1973.

¹⁸ Hervé Le Bras et Dominique Dinet, « Mortalité des laïcs et mortalité des religieux : les Bénédictins de Saint-Maur aux XVIIIe et XVIIIe siècles », *Population*, 1980, 2, p. 347-384.

campagnes : *Cent mille provinciaux au XVIIe siècle*¹⁹. La même attention aux plus humbles fait de la même manière son apparition dans l'histoire religieuse, qui ne tient toutefois qu'une place limitée dans la plupart des thèses dédiées à l'étude sociale d'une région²⁰. Rompant avec une tradition d'analyses plutôt institutionnelles, des chercheurs se tournent vers la vie de piété des simples fidèles et les comportements religieux du « plus grand nombre », comme l'écrit notamment Jean Delumeau. Le point focal n'est plus, selon la formule de Louis Pérouas, « l'Église prescrivante »²¹. Cette nouvelle orientation se traduit par l'ouverture du vaste chantier des « mentalités religieuses » (titre de la chaire que Jean Delumeau occupe au Collège de France à partir de 1974) et, dans un prolongement quasi naturel, celle du débat sur la « religion populaire »²².

Il faut encore relever que les évolutions de la société française au cours de la décennie 1960 se traduisent, dans le champ de l'écriture de l'histoire, par une « déconfectionnalisation ». Pour la majorité de la communauté des chercheurs, la religion représente désormais un « produit culturel », abordé comme les autres éléments qui relèvent de cette catégorie ; la religion perd le statut fondateur qu'elle a longtemps occupé, explicitement ou non, au sein de la société et qui justifiait un traitement particulier de ses manifestations sociales²³. Le développement de la sociologie du clergé pourrait, en quelque sorte, être considéré à la fois comme un indice et un facteur de cette déconfectionnalisation, puisqu'elle fait du groupe des clercs – traditionnellement envisagé d'abord sous l'angle de sa « mission » - un objet d'analyse identique aux autres catégories sociales. Pour expliquer ces évolutions, il faut enfin tenir compte des débats internes qui traversent alors le catholicisme, tels que la revendication d'une Église « décléricalisée » par les groupes progressistes ou les contestations diverses à l'intérieur même du clergé, notamment autour du mariage des prêtres, tous débats qui accompagnent et suivent la redéfinition des rapports entre clercs et laïcs par le concile Vatican II d'une part, et l'effervescence de 1968 de l'autre, comme le souligne Marc Venard : « La remise en question du statut du prêtre ramène sur le devant de la scène l'étude sociologique du clergé et des congrégations, que les laïcs avaient largement évincés dans la période précédente »²⁴.

Parmi les travaux qui marquent le tournant fondamental des approches de l'histoire religieuse au cours de la décennie 1960, la thèse de Louis Pérouas est assurément l'un des plus notables²⁵. Publiée en 1964, cette étude sur le diocèse de La Rochelle s'approprie les méthodes sérielles qui se sont imposées dans les autres champs de la recherche historique, ce que souligne le compte rendu élogieux qu'en donne Pierre Chaunu dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*²⁶. Mais il faut aussi retenir comme un apport majeur de cet ouvrage l'attention particulière de Louis Pérouas à la géographie des phénomènes religieux, s'inscrivant de la sorte dans le sillage des études lancées par Gabriel Le Bras. Le diocèse de La Rochelle, érigé en 1648, forme un ensemble composé de divers « pays », marqués par des comportements religieux

¹⁹ Pierre Goubert, *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730. Contribution à l'histoire sociale de la France du XVIIe siècle*, Paris, SEVPEN, 1960 ; Id., *Cent mille provinciaux au XVIIe siècle. Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730*, Paris, Flammarion, 1968.

²⁰ L'exception la plus notable est représentée par la thèse d'Emmanuel Le Roy Ladurie (*Les paysans du Languedoc*, Paris, SEVPEN, 1966), qui met en relation situations sociales et options confessionnelles.

²¹ Louis Pérouas, « La sociologie appliquée à l'histoire religieuse », *Recherches de science religieuse*, 58, octobre-décembre 1970, p.585-588 (ici, p.587).

²² Dans l'abondante bibliographie internationale, on retiendra particulièrement, pour le domaine français, *La religion populaire dans l'Occident chrétien : approches historiques*, Paris, Beauchesne, 1976 ; *La religion populaire*, Paris, CNRS, 1979.

²³ Dominique Julia, « Sources nouvelles, sources revisitées. Le traitement des sources dans l'historiographie religieuse du XXe siècle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 86, juillet-décembre 2000, p. 409-436.

²⁴ Marc Venard, « L'histoire religieuse dans l'histoire de la France au XXe siècle. Les curiosités et les attentes d'un public », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 86, juillet-décembre 2000, p.327-339. (ici, p.336).

²⁵ Louis Pérouas, *Le diocèse de La Rochelle de 1648 à 1724. Sociologie et pastorale*, Paris, SEVPEN, 1964.

²⁶ Pierre Chaunu, « Une histoire religieuse sérielle. À propos du diocèse de La Rochelle (1648-1724) et sur quelques exemple normands », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 12, 1965, p.5-34. Voir aussi Marc Venard, « Il y a vingt-cinq ans : Le diocèse de La Rochelle », dans *Croyances, pouvoirs et société. Études offertes à Louis Pérouas*, Treignac, Les Monédières, 1988, p. 17-23.

passablement hétérogènes. L'analyse met en évidence le « dimorphisme religieux » qui oppose le bocage du Nord et la plaine de l'Aunis et souligne que ce contraste n'est pas fondamentalement entamé par la Réforme catholique. Enfin, la thèse éprouve des méthodes d'analyse des pratiques religieuses fondées sur un large usage des procès verbaux de visites pastorales.

La place que Louis Pérouas fait à la sociologie du clergé demeure toutefois restreinte dans ce livre. La présentation du diocèse lors de sa création, en 1648, s'arrête sur le nombre des prêtres, sur leurs activités et sur leur niveau de vie, tout en soulignant la difficulté d'une étude précise sur ces thèmes. Ainsi, pour l'origine sociale des clercs, l'auteur doit-il se contenter de déclarer que « nombre de prêtres, semble-t-il, venaient de la bourgeoisie rurale »²⁷ et de repérer la forte inégalité du nombre de vocations dans les diverses parties du diocèse : « disette » en Aunis, fort recrutement dans les Mauges. De manière très succincte, ces questions sont de nouveau évoquées dans le bilan de la Réforme catholique ; l'Aunis continue au XVIII^e siècle à recruter un clergé extérieur au diocèse pour 66%, tandis que les Mauges fournissent moins de prêtres qu'au siècle précédent, en raison du déclin de la catégorie des prêtres « habitués », comme dans l'ensemble de la France.

Au total, faute de sources surtout, la place que la thèse de Louis Pérouas accorde à l'étude sociale du clergé est donc relativement réduite. Un article de ce chercheur, publié deux ans plus tôt, montre toutefois l'intérêt que revêt pour lui cet objet²⁸. Partant du constat que « nous ne savons à peu près rien » du recrutement sacerdotal à cette époque, Pérouas pose l'hypothèse de l'inégalité du nombre des vocations, perceptible dans les sources, comme indice de la diversité des comportements religieux. Sur les traces de Gabriel Le Bras, il propose d'en faire l'un des critères permettant de « découvrir la vitalité religieuse des populations », au même titre que l'état des églises, les fondations, la fréquentation des sanctuaires ou la présence de confréries. Il convient, explique-t-il, de confronter ces indices, faisant observer par exemple que la carte d'implantation des confréries du Rosaire dans le diocèse de La Rochelle est très proche de celle des vocations. Louis Pérouas souligne toutefois aussi que le recrutement du clergé représente un indicateur ambigu, puisqu'il ne reflète pas seulement des « motivations spirituelles et ecclésiastiques » ; des « intérêts économiques » sont aussi en jeu, notamment par le biais de la *resignatio in favorem*, fréquente d'oncle à neveu.

On le constate avec Louis Pérouas, et l'examen des travaux d'autres chercheurs - tel Charles Berthelot du Chesnay²⁹ - le confirmerait : le tour sociologique que prend l'histoire du clergé au cours de la décennie 1960 ne trouve pas son explication dans la volonté de mieux connaître ce groupe en lui-même, mais dans la quête de la personnalité religieuse des divers « pays ». Cela explique la focalisation quasi-totale sur la seule question du recrutement, et plus précisément encore sur la mise en évidence des contrastes géographiques du point de vue du nombre des vocations. Aussi serait-il plus exact, pour définir ces recherches, d'employer le terme utilisé par Le Bras pour ses enquêtes, celui de « sociographie ». Mais le plus notable, en dépit de ce cantonnement au rang d'indicateur pour une recherche plus ample, réside dans

²⁷ Louis Pérouas, *Le diocèse de La Rochelle, op. cit.*, p.196. L'auteur souligne l'absence d'informations à ce sujet dans les procès verbaux de visites pastorales (p.196, note 5).

²⁸ Louis Pérouas, « Le nombre des vocations sacerdotales est-il un critère valable en sociologie religieuse historique aux XVII^e et XVIII^e siècles ? », dans *Actes du 87^e Congrès national des sociétés savantes (Poitiers, 1962)*, Paris, CTHS, t.1, p.35-40.

²⁹ Charles Berthelot du Chesnay, « Le clergé diocésain français au XVIII^e siècle et les registres d'insinuations ecclésiastiques », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 10, 1963, p.241-269; Id., *Les prêtres séculiers en Haute-Bretagne au XVIII^e siècle*, Rennes, PUR, 1974. 1974.

le changement d'approche du clergé et dans la mise au point de méthodes d'analyse, qui l'un et l'autre ouvrent la possibilité d'investigations nouvelles.

L'éventail des sources et les acquis de la sociographie

Les travaux sur le recrutement du clergé, en nombre croissant au cours des années qui suivent les études déjà mentionnées, s'appuient sur plusieurs types de documents qui s'imposent dès lors comme les sources obligées pour ce genre d'investigations, à commencer par les actes d'ordinations et d'insinuations. Les registres d'actes d'ordinations peuvent apparaître au premier abord comme la source idéale pour étudier le mouvement des entrées dans le clergé diocésain, puisqu'ils rapportent chacune des étapes de l'incorporation des nouveaux membres, de la tonsure à la prêtrise. Mais les lacunes documentaires sont nombreuses, non seulement parce que des cahiers ou des registres ont été perdus, mais aussi parce que certains diocèses connaissent de longues périodes sans ordinations, soit que le siège épiscopal demeure non pourvu, soit – surtout – que l'évêque s'absente durablement de son diocèse, par exemple s'il est pourvu d'une charge politique ou diplomatique. Les clercs de son ressort reçoivent alors les ordres dans des diocèses voisins, qu'il n'est pas toujours facile d'identifier. De plus, ces registres ne disent évidemment rien de l'immigration de prêtres venus d'autres régions pour pallier une éventuelle insuffisance de vocations. De surcroît, les indications relatives à la sociologie des nouvelles recrues sont ordinairement très succinctes dans ce type de source.

Les registres d'insinuations ecclésiastiques apportent de plus riches informations à cet égard, puisque tous les actes officiels relatifs aux carrières ecclésiastiques y sont transcrits, notamment les collations de bénéfices, les titres patrimoniaux, les lettres d'ordinations, les significations de grades universitaires³⁰. La pratique de tenir de tels registres se met en place vers le milieu du XVIe siècle, mais la source est d'une abondance très inégale selon les diocèses. Louis Pérouas ne l'utilise guère dans son étude sur La Rochelle car il n'a retrouvé que trois registres couvrant au total dix-sept années. En revanche, cinquante-sept registres sont conservés pour le diocèse de Langres ; en de tels cas, l'ampleur du corpus rend son dépouillement peu aisé car voisinent des actes de nature très diverse, qui ne sont pas tous utiles pour la sociologie du clergé. En 1991, Dominique Dinet a proposé une enquête nationale sur cette source, un peu sur le modèle de celle qui a permis la rédaction du *Répertoire des visites pastorales*³¹. La difficulté de réunir une équipe de chercheurs couvrant l'ensemble du territoire national pour effectuer le repérage archivistique et la description des fonds n'a pas permis pour l'heure la publication d'un outil de travail, mais les insinuations sont utilisées régulièrement dans des travaux portant principalement sur les séculiers, dans le sillage des études de Marie-Louise Fracard sur Niort, de Dominique Julia sur Reims ou de Timothy Tackett sur Gap³². Des renseignements du même ordre que ceux fournis par les insinuations se trouvent aussi dans les archives notariales, en particulier dans les actes de constitution de titres cléricaux ; mais il va sans dire qu'une exploitation méthodique est à peu près impossible en raison de la masse de documents qu'il faudrait dépouiller.

³⁰ Voir en particulier l'article de Charles Berthelot du Chesnay cité à la note précédente.

³¹ Dominique Dinet, « Une nouvelle enquête nationale : les insinuations ecclésiastiques (XVIe-XVIIIe s.), *Revue d'histoire de l'Église de France*, 77, janvier-juin 1991, p.231-240.

³² Marie-Louise Fracard, *La fin de l'Ancien régime à Niort. Essai de sociologie religieuse*, Paris, Desclée de Brouwer, 1956 ; Dominique Julia, « Le clergé paroissial du diocèse de Reims à la fin du XVIIIe siècle. De la sociologie aux mentalités », *Études ardennaises*, 49, 1967, p.19-35 ; Timothy Tackett, « Le recrutement du clergé dans le diocèse de Gap au XVIIIe siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 20, 1973, p.493-522 ; Id., *Priest and Parish in Eighteenth Century France. A Social and Political Study of the Curés in a Diocese of Dauphiné. 1750-1791*, Princeton, UP, 1977;

Alors que les premiers travaux de sociologie du clergé s'étaient centrés sur les séculiers, la décennie 1970 élargit l'enquête aux réguliers, en profitant notamment de l'existence de sources particulières. La plus importante de celles-ci est formée par les registres de vêtements et de professions d'une part, de sépultures de l'autre. Sa richesse est surtout importante pour le XVIII^e siècle, à la suite de la Déclaration royale du 9 avril 1736 qui réglemente la tenue de tels registres, imposant la présence de deux exemplaires, dont l'un sera déposé tous les cinq ans au greffe du siège royal dont ressortit la communauté. Surtout, la rédaction des actes doit dès lors se conformer à des règles précises. Les actes de vêture et de profession doivent faire « mention du nom et surnom, et de l'âge de celui ou de celle qui prendra l'habit ou qui fera profession, des noms, qualités et domicile de ses père et mère, du lieu de son origine, et du jour de l'acte »³³. Avant même cette décision royale, diverses communautés religieuses tiennent déjà des listes des entrées dans leurs rangs, soit de manière centralisée (c'est le cas des bénédictins de Saint-Maur, avec la « matricule »³⁴), soit au niveau des provinces ou des monastères. La tradition des nécrologues monastiques est encore plus ancienne, avec des fondements non pas administratifs, mais spirituels : l'enregistrement des décès permet de faire mémoire des défunts à la date de leur anniversaire³⁵. À l'époque moderne, dans certains ordres, comme les capucins, les listes de défunts sont échangées entre provinces issues d'une même souche originelle en vertu de la « communauté des suffrages », pratique elle aussi productrice de sources pour l'historien. L'ensemble de ces dispositions fait des ordres religieux des ensembles privilégiés du point de vue de l'analyse des flux d'entrée et de sortie ; il est même possible de déterminer le degré de rigueur avec lequel s'effectue le tri à l'entrée par la comparaison des listes de professions, établies au terme de l'année de noviciat, avec celles des prises d'habit.

L'étude du mouvement et de la composition de la population régulière bénéficie encore d'autres ressources documentaires. Tout d'abord, il existe des « états du personnel » de diverses familles religieuses, établis à des dates variées. La source la plus ample, à cet égard, est constituée par les archives de la Commission des réguliers, qui fit dresser par les communautés masculines une liste de leurs membres en 1767-1768³⁶. Mais il existe d'autres documents du même type pour plusieurs ordres, à des dates qui obéissent à des logiques internes. Ainsi, les capucins établissent-ils des états de leurs effectifs à l'occasion de certains de leurs chapitres généraux de 1643 et de 1754. Les archives notariales, déjà mentionnées, contiennent aussi des testaments *ante professionem* qui permettent de dater des entrées en religion non documentées par ailleurs, tout en apportant des précisions sur le milieu social de leur auteur. Pour les religieuses, des informations analogues peuvent être tirées des actes de constitution de dot, conservés dans les mêmes fonds ou dans les archives des communautés féminines. Pour certains ordres enfin, notamment à l'intérieur du franciscanisme, le nom de religion adopté lors de la prise d'habit apporte lui-même des renseignements sur la géographie du recrutement ; chez les capucins, notamment, ce nom inclut en effet le lieu d'origine du frère.

Bien que très inégales selon les familles religieuses, les sources utiles pour une étude sociologique semblent donc globalement plus riches pour les réguliers que pour les séculiers. Mais leur exploitation en demeure encore très inégale. Il faut ainsi remarquer que l'ordre qui se prête le mieux à des études

³³ Article 27 de la Déclaration royale du 9 avril 1736.

³⁴ Dom Yves Chaussy (éd.), *Matricula monachorum professorum Congregationis Sancti Mauri in Gallia*, Paris, Perrée, 1959 ; Id., *Les Bénédictins de Saint-Maur*, t.2, *Répertoire biographique. Supplément à la Matricule*, Paris, Institut d'études augustiniennes, 1991.

³⁵ Nicolas Huyghebaert, *Les documents nécrologiques*, Turnhout, Brepols, « Typologie des sources du Moyen Âge occidental », 1972.

³⁶ La documentation est réunie aux Archives nationales (séries G 9 et 4 AP). Pour une vue d'ensemble, Pierre Chevallier, *Loménie de Brienne et l'ordre monastique (1766-1789)*, Paris, Vrin, 1959, 2 vol.

longitudinales de son personnel en matière d'évolution des effectifs, de la structure par âges ou de l'origine géographique de ses membres est aussi l'un de ceux pour lesquels les travaux de ce type sont les moins nombreux. Bien que cela puisse paraître curieux, la Compagnie de Jésus, pour laquelle les catalogues du personnel – *catalogi breves ou triennales* – offrent une richesse d'informations sans équivalent, échappe encore presque complètement à l'approche sociologique³⁷ ; l'historiographie des jésuites, quoique profondément renouvelée, s'est à peu près exclusivement concentrée sur leur rôle dans la conception et la pratique de l'apostolat, comme dans l'analyse de leur rôle culturel, comme si l'engagement de la Compagnie sur ces divers fronts pouvait être détachée de l'étude de son potentiel humain. D'une manière plus générale, le retard avec lequel s'est développée la recherche sur les réguliers s'explique par le contexte – déjà évoqué – qui a présidé au développement de la sociologie du clergé. Celle-ci était au service de l'étude de la « vitalité religieuse » des « pays » et, pour la mesurer à partir du recrutement des ordres, il aurait fallu les prendre tous en compte, opération complexe en raison de la diversité de leurs structures (et donc de leurs archives), comme de la disparité des cadres géographiques dans lesquels se déroule la « carrière » des religieux. Les travaux de sociologie religieuse, qui ont privilégié le diocèse comme cadre d'analyse et les procès verbaux de visites pastorales comme source, ont assez logiquement laissé de côté les réguliers, en présupposant peut-être leur faible rôle dans la transformation des pratiques et croyances des fidèles, en se trouvant surtout confrontés à l'impossibilité de tirer des renseignements utiles de leurs archives : le recrutement des abbayes d'un diocèse, toujours numériquement limité, ne se prête guère au traitement sériel et, de ce fait, ne peut guère témoigner de la vitalité religieuse des divers « pays » ; celui des ordres mendiants, organisé dans un cadre provincial toujours plus ample que le diocèse, appelle un traitement à une échelle géographique différente de celle choisie par la plupart des travaux³⁸. Peut-être faudrait-il aussi ajouter, pour expliquer le démarrage plus tardif de la sociologie des réguliers, que l'histoire des communautés régulières est plus longtemps demeurée un terrain historiographique protégé, cultivé seulement par leurs membres, soucieux de défendre la « geste » passée plus que de décrire rigoureusement les réalités très humaines du recrutement.

Lorsque les recherches régionales concernant le clergé sont devenues suffisamment nombreuses, des ouvrages de synthèse ont tenté de réunir les résultats acquis, de les comparer et d'esquisser des lignes générales. La tâche n'était guère aisée, puisqu'il fallait regrouper des données réparties en tranches chronologiques différentes selon les travaux, construites aussi à partir de sources hétérogènes et dépourvues d'uniformité dans les nomenclatures socio-professionnelles. La première présentation synthétique est celle que propose Dominique Julia dans *l'Histoire de la France religieuse* en 1991³⁹. Dans cet ouvrage collectif, l'auteur ouvre le chapitre consacré à « la pesée du phénomène 'déchristianisation' » par un développement nourri sur les « indicateurs de longue durée », dont le premier est précisément « le recrutement sacerdotal et religieux ». Le texte, accompagné d'une série de graphiques, s'appuie sur l'ensemble des études disponibles à cette date, et plus particulièrement sur l'ébauche de synthèse fournie par Timothy Tackett à propos du recrutement du clergé paroissial⁴⁰. La confrontation des données permet à Julia de souligner la diversité des situations régionales, même si l'on peut observer de toutes parts une

³⁷ L'analyse la plus approfondie de la composition sociale de la Compagnie et du déroulement des carrières en son sein, demeure, pour la France, Adrien Demoustier, « Les catalogues du personnel de la province de Lyon en 1587, 1606 et 1636 », *Archivum historicum Societatis Iesu*, 42, 1973, p.3-105 ; 43, 1974, p.3-84.

³⁸ Parmi les rares travaux qui envisagent les réguliers dans le cadre diocésain, Dominique Dinet, *Vocation et fidélité. Le recrutement des Réguliers dans les diocèses d'Auxerre, Langres et Dijon (XVIIe-XVIIIe)*, Paris, Economica, 1988 ; Id., *Religion et société. Les réguliers et la vie régionale dans les diocèses d'Auxerre, Langres et Dijon (fin XVIe-fin XVIIIe siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, 2 vol. ; Bernard Dompnier (dir.), *Vocations d'Ancien Régime. Les gens d'Église en Auvergne aux XVIIe et XVIIIe siècles*, numéro spécial de *Revue d'Auvergne*, 544-545, 1997.

³⁹ Dominique Julia, « Des indicateurs de longue durée », dans Jacques Le Goff et René Rémond (dir.), *Histoire de la France religieuse*, 3 (XVIIIe-XIXe siècle), Paris, Le Seuil, « L'Univers historique », 1991, p.183-207.

⁴⁰ Timothy Tackett, « L'histoire sociale du clergé diocésain dans la France du XVIIIe siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 26, 1979, p.198-234.

tendance au fléchissement du flux des ordinations au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle. L'auteur, qui met en garde contre une vision simpliste du lien entre l'évolution du recrutement du clergé et la vitalité religieuse, suggère diverses explications aux évolutions que mettent en évidence les travaux qu'il met en confrontation. Il y a tout d'abord le poids du contexte religieux (effets de générations ou conséquences de l'expulsion des jésuites, par exemple) et celui de la conjoncture économique (les périodes de hausse des prix peuvent inviter à préférer d'autres carrières - plus prometteuses en termes de rémunération ou de considération - à l'état clérical). Mais il ne faut pas non plus négliger les interactions entre sociologie de la vocation et évolution des courbes de recrutement ; les baisses du XVIII^e siècle sont moins sévères là où le vivier est surtout constitué par le monde rural ; bien plus, d'une manière générale, la tendance est à la ruralisation, quelle que soit l'allure générale de la courbe : le clergé constitue une voie de reconnaissance sociale pour une paysannerie aisée en voie de promotion. Du côté des réguliers, les phénomènes observés ne sont guère différents : le recrutement est aussi à la baisse après 1750, notamment chez les franciscains. Seuls les ordres féminins présenteraient peut-être une situation différente, avec un recrutement au dynamisme très inégal selon les familles. Au total, la lecture de Julia ouvre de riches perspectives, notamment par l'insistance mise sur la nécessité, pour comprendre ces phénomènes, de prendre en compte le statut et l'image des religieux dans la société. Dans un contexte où « l'utilité sociale » devient une valeur centrale pour les hommes du XVIII^e siècle, la prise de distance à l'égard des réguliers se manifeste surtout dans les élites urbaines, traditionnelles pourvoyeuses des couvents et monastères en nouvelles recrues, depuis plusieurs générations. Il faut toutefois se garder d'explications réductrices, car les contre-exemples sont nombreux, tel celui fourni par les couvents de Mendiants en Alsace, qui continuent à trouver des novices en quantité.

Appuyée pour une part sur les mêmes travaux, nourrie aussi de développements plus récents de la recherche, la synthèse offerte par le tome 9 de l'*Atlas de la Révolution française* privilégie évidemment, en raison de sa nature, la présentation cartographique des phénomènes, même si chacun des sujets traités est accompagné d'abondantes notices⁴¹. En dépit du nombre restreint des thématiques abordées, celle de la baisse du recrutement sacerdotal n'est nullement négligée, car les auteurs la considèrent comme un « passage obligé ». Elle fait même l'objet d'une analyse particulièrement attentive, qui met en évidence « une reprise d'ampleur variable après 1770 » pour les diocèses dont le vivier est constitué par le monde rural. Ce constat permet alors d'affirmer que s'observe le « déclin d'un corps dont l'emprise sur la société se défait, non – et la nuance est importante – une décadence avérée et généralisée »⁴². Le développement spécifiquement dédié aux « mutations du recrutement clérical », qui reprend les observations déjà citées de Dominique Julia pour le clergé séculier, s'en distingue en revanche davantage pour les réguliers, grâce à une série de travaux récemment publiés. On découvre alors les possibilités d'analyse fine qu'offrent les sources concernant les religieux, qui permettent par exemple de mettre en rapport les courbes du recrutement et l'évolution de l'âge moyen des membres des communautés⁴³. Les apports les plus notables ont toutefois trait aux origines sociales des réguliers : les rangs des clercs sont pourvus par des enfants de milieux plus aisés que ceux des convers, même si les écarts tendent à se réduire du fait d'un élargissement du vivier du premier groupe vers des catégories inférieures, phénomène surtout sensible dans les ordres mendiants ; en revanche, dans les ordres féminins cloîtrés, moins touchés par une diminution du niveau global de recrutement, les moniales continuent le plus souvent de provenir du haut de la hiérarchie sociale.

⁴¹ Claude Langlois, Timothy Tackett et Michel Vovelle, *Atlas de la Révolution française, 9, Religion*, Paris, EHESS, 1996. L'introduction du premier chapitre de l'ouvrage insiste sur l'opération de sélection des données qu'impose la forme adoptée et souligne la volonté de prendre en compte « le quantitatif sériel, un des axiomes de l'historiographie française », sans toutefois « évacuer l'unique, sinon l'Unique » (p.14).

⁴² *Atlas de la Révolution française, 9, op. cit.*, p.15.

⁴³ *Atlas de la Révolution française, 9, op. cit.*, p. 20-21 et 54-57.

Si l'on tente alors, à la lumière de ces synthèses, de mesurer le chemin parcouru entre les années 1960 et la décennie 1990, il faut d'abord relever un changement de vocabulaire : le recrutement du clergé n'est plus présenté comme un indicateur de la vitalité religieuse, mais comme celui des mutations religieuses, indice du basculement de l'intérêt pour la sociologie, d'abord lié à des préoccupations pastorales, dans le champ de la recherche académique. En parallèle, en raison de la particulière abondance des sources, mais aussi de la problématique privilégiée par l'étude des clergés, le XVIII^e siècle occupe une place de choix dans les travaux réalisés au cours de ces décennies ; ce n'est qu'au cours de la période la plus récente qu'une approche du même type a été appliquée aux périodes antérieures⁴⁴. Enfin, au fil des années, les réguliers ont pris solidement pied dans les travaux comme dans les débats⁴⁵. L'abondance des données statistiques les concernant n'est évidemment pas étrangère à cet intérêt, d'autant que la documentation méritait d'être reprise, pour avoir été exploitée un peu hâtivement précédemment⁴⁶. Mais, plus profondément, l'essor des recherches sur les religieux témoigne aussi de nouvelles orientations de la sociologie des gens d'Église.

La sociologie du clergé aujourd'hui. Une tradition fécondée par de nouveaux apports

Même si la mise en évidence des évolutions majeures représente un exercice plus délicat pour l'historiographie la plus récente, quelques traits semblent mériter d'être soulignés. Le premier pourrait être la confirmation de la place occupée par l'histoire des ordres religieux. Certes, l'approche sociologique ne peut revendiquer pour elle seule tout le récent regain d'intérêt pour les réguliers ; ainsi, des jésuites aux bénédictins, une belle série d'études et de programmes de recherche s'intéresse au rôle des grandes familles religieuses dans l'activité intellectuelle et la vie culturelle⁴⁷. Mais, pour beaucoup d'ordres, l'analyse du personnel représente une composante importante des travaux récents.

De manière plus précise, les études sur les réguliers tranchent avec les approches qui avaient dominé pour le clergé séculier par le choix d'un autre type de découpage géographique. Les espaces retenus pour les recherches sont généralement plus amples que le diocèse, qui s'était imposé comme unité de base au cours de la période précédente. Ici, il s'agit plutôt des provinces des ordres - qui peuvent englober de vastes régions - et parfois même de l'ensemble du territoire national. En contrepartie, l'objet choisi est rarement l'ensemble des ordres présents dans ces amples espaces ; le plus souvent, le genre adopté est celui de la monographie consacrée à une famille religieuse. Cela se vérifie avec de nombreuses études sur les Mendiants (par exemple les capucins ou les récollets), mais aussi sur les chanoines réguliers

⁴⁴ Parmi les premières esquisses pour les débuts de l'époque moderne, noter toutefois Marc Venard, « Pour une sociologie du clergé au XVI^e siècle : recherche sur le recrutement sacerdotal dans la province d'Avignon », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 1968, p.987-1016.

⁴⁵ Sans pouvoir être exhaustif, on citera notamment, parmi les travaux pionniers, Gérard Michaux, « Les professions dans la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Annales de l'Est*, 1975, 1, p.63-78 ; Dominique Julia et Lin Donat, « Le recrutement d'une congrégation monastique à l'époque moderne : les bénédictins de Saint-Maur. Esquisse d'une histoire quantitative », dans Michel Bur (dir.), *Saint-Thierry. Une abbaye du 6^e au 20^e siècle*, Saint-Thierry, Association des amis de l'abbaye, 1979, p.565-594 ; Willem Frijhoff et Dominique Julia, « Les Oratoriens de France sous l'Ancien Régime. Premiers résultats d'une enquête », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 65, juillet-décembre 1979, p.225-265.

⁴⁶ Les chiffres figurant dans les documents de la Commission des réguliers ont fait l'objet de lectures divergentes. Voir Léon Lecestre, *Abbayes, prieurés et couvents d'hommes en France*, Paris, Picard, 1902 ; Suzanne Lemaire, *La Commission des Réguliers. 1766-1780*, Paris, L.Tenin, 1926 ; Bernard Plongeron, *Les Réguliers de Paris devant le serment constitutionnel*, Paris, Vrin, 1964. Mise au point synthétique dans *Atlas de la Révolution française*, 9, *op. cit.*, p.84-85.

⁴⁷ Pour les bénédictins, voir particulièrement les travaux d'Odon Hurel (par exemple *Érudition et commerce épistolaire. Mabillon et la tradition monastique*, Paris, Vrin, 2003). Pour les jésuites, panorama général des orientations actuelles de la recherche dans *Les Jésuites dans le monde moderne. Nouvelles approches* (*Revue de synthèse*, 120, avril-septembre 1999).

ou les feuillants⁴⁸. Du côté des femmes, les travaux sur les visitandines sont souvent limités à un territoire circonscrit, alors que les recherches portant sur les ursulines ou les hospitalières embrassent de plus vastes espaces⁴⁹.

De la double option retenue, les explications peuvent être nombreuses, dont la moindre n'est sans doute pas la reconfiguration du format des thèses, qui a accompagné la réforme des études doctorales et la mise en place de la thèse dite de « nouveau régime » (arrêté de 1984), invitant les jeunes chercheurs à choisir des objets rigoureusement définis. Dans ce cadre, rares sont les travaux qui sont exclusivement – et même principalement – consacrés à la sociologie d'un ordre. La thèse de Roger Devos sur les visitandines d'Annecy, antérieure aux réformes précitées et relevant d'une autre catégorie de diplôme, demeure à cet égard une exception, notable en raison de son caractère pionnier du point de vue de la sociologie des réguliers⁵⁰. Le plus souvent, les auteurs s'appuient sur les registres de vêtements, de professions et de sépultures pour construire des chapitres relatifs au recrutement qui prennent place dans une démonstration d'ensemble, généralement articulée autour des spécificités de la famille religieuse considérée. L'évolution numérique et sociologique des effectifs est alors corrélée avec l'idéal de vie religieuse affirmé, avec les étapes de l'apostolat ou encore avec les formes d'activité privilégiées. En définitive, la majeure partie des travaux récents expriment une double certitude, celle tout d'abord que l'identité d'un ordre religieux se construit, pour partie au moins, sur la représentation qu'en ont ses membres et sur la manière dont, en conséquence, ceux-ci traduisent dans la réalité un idéal collectif ; celle aussi – essentielle pour notre propos – que le niveau de l'effectif et le milieu de recrutement agissent d'une part sur les perceptions et mises en pratique d'un projet commun à l'intérieur des communautés, et d'autre part – à l'extérieur – sur l'image sociale de l'ordre.

Fondamentalement, une telle approche, qui met en relation composition et identité du groupe, repose sur la conviction que la coupure qu'instaure l'entrée en religion n'est jamais si totale que les normes régissant la société séparée qu'est l'ordre ne puissent être rapportées au système de valeurs du monde environnant. Un ordre religieux répond toujours à certaines formes d'attente sociale, qu'exprime notamment le flux des « vocations », notion qui exprime le partage de référents culturels entre la société et la communauté religieuse. Dans cette perspective, l'histoire du rapport qu'un ordre entretient à la pauvreté

⁴⁸ Hugues Dedieu, « Le recrutement des novices franciscains d'Aquitaine au XVIII^e siècle », *Annales du Midi*, 100, janvier-mars 1988, p.35-62 ; Jean Mauzaize, *Le rôle et l'action des capucins de la province de paris dans la France du XVII^e siècle*, Lille, ART, 1978, 3 vol. ; Bernard Dompnier, *Enquête au pays des frères des anges. Les capucins de la province de Lyon aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Saint-Étienne, Publications de l'Université, « Travaux et recherches du CERCOR », 1993 ; Frédéric Meyer, *Pauvreté et assistance spirituelle. Les franciscains récollets de la province de Lyon aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Saint-Étienne, Publications de l'Université, « Travaux et recherches du CERCOR », 1997 ; Isabelle Brian, *Messieurs de Sainte-Geneviève : religieux et curés, de la Contre-Réforme à la Révolution*, Paris, Le Cerf, « Histoire religieuse de la France », 2001 ; Yves Breton, *Les Génovéfains en Haute-Bretagne, en Anjou et dans le Maine. Une congrégation régulière et ses rapports avec une société provinciale. XVII^e-XVIII^e siècles* (thèse inédite, Université Marc-Bloch Strasbourg II 2005) ; Benoît Pierre, *La bure et le sceptre. La congrégation des Feuillants dans l'affirmation des États et des pouvoirs princiers (vers 1560-vers 1660)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006.

⁴⁹ Pour les visitandines, qui avaient déjà fait l'objet de travaux de valeur (notamment Étienne Catta, *La Visitation Sainte-Marie de Nantes (1630-1792)*, Paris, Vrin, 1954), le renouveau s'ouvre avec Roger Devos, *Les visitandines d'Annecy aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Annecy, Académie salésienne, « Mémoires et documents », 1973 ; parmi les travaux ultérieurs, on retiendra particulièrement Marie-Ange Duvignacq-Glessgen, *L'ordre de la Visitation à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Le Cerf, « Histoire religieuse de la France », 1994, ainsi que l'essai de synthèse collectif : Bernard Dompnier et Dominique Julia, *Visitation et visitandines aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Saint-Étienne, Publications de l'Université, « Travaux et recherches du CERCOR », 2001. Pour les ursulines, Claude-Alain Sarre, *Vivre sa soumission. L'exemple des ursulines provençales et comtadines. 1592-1792*, Paris, Publisud, 1997 ; Marie-Amélie Le Bourgeois, *les ursulines d'Anne de Xaintonge (1567-1621). Contribution à l'histoire des communautés religieuses féminines sans clôture*, Saint-Étienne, Publications de l'Université, « Travaux et recherches du CERCOR », 2003. Pour les hospitalières, Marie-Claude Dinet-Lecomte, *Les religieuses hospitalières en France aux XVII^e et XVIII^e siècles : la charité en action*, Paris, Champion, 2003.

⁵⁰ Le travail de Roger Devos est, académiquement parlant, un diplôme de l'École Pratique des Hautes Études (VI^e section), préparé sous la direction de Robert Mandrou.

ou celle de la manière dont s'y exerce l'autorité mérite une étude attentive, qui mette en relation les inflexions observées avec les évolutions du recrutement. L'approche sociologique, mise au service de la compréhension des mutations d'identité des familles religieuses, permet un dépassement de la notion peu opératoire de « déclin », trop abondamment employée dans la tradition de l'histoire ecclésiastique pour désigner les évolutions du XVIII^e siècle. À titre d'exemple, le Siècle des Lumières correspond pour les capucins à des mutations importantes dans le rapport à la pauvreté. Les couvents gagnent en confort et en lumière, la vie s'y fait plus délicate (avec amélioration du mobilier et consommation de café) ; au-delà, c'est tout le rapport à la pauvreté qui change, avec l'abandon de la quête en nature, voire en argent, au profit de la ressource plus assurée des honoraires de messes. Après une rupture avec la vie héroïque des premières générations, éprises de retour à un idéal franciscain primitif, le mode de vie s'était déjà « conventualisé » – adoptant le modèle général des ordres – vers la fin du XVII^e siècle ; désormais, les religieux semblent préoccupés de répondre à l'exigence d'utilité que pose la société. Or, la mise en rapport du profil du recrutement avec ces phénomènes aide à en opérer la lecture. Dans le cours du XVIII^e siècle, les nouveaux capucins appartiennent surtout à la petite bourgeoisie des villes modestes, et donc à un milieu moins relevé qu'auparavant. L'entrée dans l'ordre, à l'évidence plus facile que dans d'autres communautés, tant du point de vue des exigences culturelles que financières, n'en offre pas moins à ce groupe social la reconnaissance liée au statut clérical. Et c'est précisément la quête de ce statut qui tend à gommer les plus fortes spécificités de l'identité de l'ordre (pauvreté, austérité) au profit d'un état où le religieux est à peu près exclusivement identifié par les seules fonctions cléricales, notamment la célébration de messes à la demande des fidèles. Le capucin de 1770 ne ressemble plus exactement à celui de 1630 ; la composition de l'ordre représente un des éléments constitutifs et explicatifs de cette évolution⁵¹.

Pour le clergé séculier, l'attention des historiens, qui s'était longtemps focalisée sur les prêtres de paroisse, et surtout sur les curés, s'élargit aujourd'hui en direction de catégories particulières, durablement négligées⁵². Ainsi, l'histoire des chapitres canoniaux, un peu demeurée en déshérence après la grande thèse de Philippe Loupès sur la Guyenne⁵³, suscite de nouveau l'intérêt. Olivier Charles a récemment publié un riche travail sur les chapitres des cathédrales de Bretagne, qui fait la part belle à leur composition sociale⁵⁴ ; d'autres thèses récentes se sont aussi attachées à l'étude de chapitres importants, tels ceux de la cathédrale de Cambrai et de la collégiale Saint-Martin de Tours⁵⁵. Les communautés de prêtres « à l'ancienne », héritées de la période médiévale, ont également fait l'objet de travaux⁵⁶. Dénommés selon les cas « filleuls », « communalistes » ou encore « mépartistes », les prêtres qui forment ces associations présentes surtout dans le centre de la France se partagent les revenus des fondations et assurent en échange les services pour les défunts ; leur présence contribue également à relever le lustre des cérémonies paroissiales. Les recherches conduites ces dernières années ont mis en évidence une dimension fondamentale de ce type d'institution, dont l'existence est étroitement liée à un excédent de vocations cléricales par rapport au nombre des bénéficiaires ecclésiastiques. La communauté de prêtres se révèle être au cœur d'un ample système d'échanges entre la population du lieu et l'Église : au-delà du noyau central du service spirituel rendu contre la perception du revenu des fondations, elle fonctionne comme institution

⁵¹ Ces questions sont développées dans Bernard Dompnier, *Enquête au pays des frères des anges*, *op. cit.*

⁵² Parmi les belles monographies diocésaines sur le clergé séculier, on peut notamment citer Gilles Deregnacourt, *De Fénelon à la Révolution : le clergé diocésain de l'archevêché de Cambrai*, Villeneuve d'Ascq, PUL, 1991. Récemment, un ouvrage collectif a proposé une synthèse sur l'histoire des curés considérée dans la longue durée : Nicole Lemaitre (dir.), *Histoire des curés*, Paris, Fayard, 2002.

⁵³ Philippe Loupès, *Chapitres et chanoines de Guyenne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, EHESS, 1985.

⁵⁴ Olivier Charles, *Chanoines de Bretagne. Carrières et culture d'une élite cléricale au Siècle des Lumières*, Rennes, PUR, 2004.

⁵⁵ Christophe Leduc, *Gens d'Église et société à l'époque moderne. Le chapitre et les chanoines de Notre-Dame de Cambrai de la Renaissance à la Révolution*, thèse inédite (Université d'Arras, 2004) ; Christophe Maillard, *Le chapitre et les chanoines de la « noble et insigne Église de Saint-Martin de Tours » au XVIII^e siècle (1709-1790)*, thèse inédite (Université de Bordeaux 3), 2007.

⁵⁶ Voir en particulier Stéphane Gomis, *Les « Enfants prêtres » des paroisses d'Auvergne. XVI^e-XVIII^e siècles*, Clermont-Ferrand, PUBP, 2006, mais aussi Serge Brunet, *La vie, la mort, la foi dans les Pyrénées centrales sous l'Ancien Régime : Val d'Aran et diocèse de Comminges*, Aspet, Pyrègraph, 2001.

de prêt à taux réduit, réinjectant en quelque sorte le surplus de ses rentes au profit des habitants ; parfois, elle prend également en charge l'éducation des enfants. Si l'on ajoute que la norme pour être admis dans la communauté est d'être natif du lieu, cette structure apparaît comme un mode particulièrement efficace de redistribution sociale des legs faits à l'Église. Loin de se limiter à ces structures anciennes, l'attention portée aux associations de prêtres se traduit aussi par des travaux sur leur typologie, en lien avec la spiritualité qui les sous-tend comme avec les fonctions qui leur sont dévolues⁵⁷. La curiosité, enfin, déborde encore vers d'autres catégories de clercs, tels ceux qui forment l'entourage des évêques, membres des curies épiscopales et familiers⁵⁸.

Quelle que soit la catégorie de clercs placée au cœur du propos, les études les plus récentes sur le clergé séculier s'attachent toutes, plus ou moins longuement, à l'analyse de la carrière des prêtres et ouvrent ainsi à une interrogation sur d'éventuelles stratégies, voire sur de possibles plans de carrière⁵⁹. À certains égards, cette orientation de la recherche présente des analogies avec celle qui prévaut pour les réguliers : dans les deux cas, l'analyse est centrée sur les comportements des acteurs sociaux et relève pleinement de la sociologie. En revanche, en raison des spécificités de chacun des groupes comme de la nature des sources disponibles, on relève de notables différences d'accent. L'étude des réguliers se fait particulièrement attentive aux modalités du vivre ensemble comme au rapport collectif avec la société ; celle des séculiers s'attache davantage à la mise en série de trajectoires individuelles, révélatrices de conceptions de l'état ecclésiastique. Son usage fréquent de la méthode prosopographique reflète parfaitement l'orientation prise aujourd'hui par cette seconde catégorie de travaux. Les ouvrages les plus récents sur les séculiers, qu'il s'agisse de ceux de Ségolène de Dainville-Barbiche, d'Olivier Charles, ou encore de Vladimir Angelo⁶⁰, offrent tous en annexe un fichier de notices individuelles, d'inégale ampleur toutefois : 389 pour les curés parisiens du XVI^e siècle, 247 pour ceux du XVIII^e, 572 pour les chanoines bretons. Incontestablement, ces fichiers constituent d'utiles outils de travail pour d'autres chercheurs qui auraient à connaître de personnages présents dans ces listes. Ils remplissent également un rôle de preuves à l'appui des analyses et conclusions présentées par les auteurs, qui donnent ainsi à voir non seulement la richesse mais aussi les limites de leur collecte de données, puisque ces appendices font apparaître la difficulté de renseigner une partie des rubriques prédéterminées. On pourrait toutefois s'interroger, à l'heure où la mise en ligne des bases de données ouvre la possibilité de les rendre évolutives au fur et à mesure que de nouvelles informations sont recueillies, sur l'intérêt réel de l'édition sur papier de notices trop lacunaires. La nouveauté de la présence de tels fichiers dans des ouvrages consacrés au clergé doit, en tout cas, être tenu pour un révélateur des orientations actuelles de la recherche sur ce groupe social. Peut-être doit-on cependant hésiter à user de manière systématique du terme de prosopographie pour de tels travaux, puisque celle-ci vise à dégager des régularités et à mettre au jour des modèles de déroulement de carrière, à partir d'un corpus suffisamment ample pour que les conclusions soient pleinement assurées⁶¹.

⁵⁷ Sur ce thème, voir les Actes du colloque « Les associations de prêtres du Moyen Âge à l'époque contemporaine », à paraître en 2007 dans la *Revue d'histoire de l'Église de France*.

⁵⁸ Frédéric Meyer, *La Maison de l'évêque. Familles et curies épiscopales de la fin du XVI^e siècle à la fin du XVIII^e siècle, entre Alpes et Rhône*, mémoire d'habilitation inédit (Université de Lyon 2), 2006. À paraître.

⁵⁹ Olivier Charles, *Chanoines de Bretagne, op. cit.* ; Ségolène de Dainville-Barbiche, *Devenir curé à Paris. Institutions et carrières ecclésiastiques (1695-1789)*, Paris, PUF, 2005. Ce type d'approche n'était que peu présent dans les études publiées au cours des décennies précédentes. Voir à titre de comparaison Michel Vernus, *Le presbytère et la chaumière*, Rioz, Togirix, 1986, ou Fabrice Vigier, *Les curés du Poitou au Siècle des Lumières*, La Crèche, Geste éditions, 1999. Noter toutefois aussi Dominique Julia, « Système bénéficiaire et carrières ecclésiastiques dans la France d'Ancien Régime », dans *Historiens et sociologues aujourd'hui*, Paris, CNRS, 1986, p.79-107.

⁶⁰ Outre les références de la note précédente, Vladimir Angelo, *Les curés de Paris au XVI^e siècle*, Paris, Le Cerf, « Histoire religieuse de la France », 2005.

⁶¹ Voir notamment *Pour une prosopographie des élites françaises. XVI^e-XX^e siècles*, Paris, IHMC, 1979 ; *L'État moderne et les élites. XIII^e-XVIII^e siècles. Apports et limites de la méthode prosopographique*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996.

Les changements intervenus dans les enquêtes sur le clergé d'Ancien Régime semblent procéder de divers facteurs, dont le premier pourrait être l'exigence d'une interprétation plus fine des évolutions du recrutement dessinées par les travaux antérieurs. Pour les ordres religieux, le mouvement des entrées n'est plus lu seulement comme un indicateur de la ferveur d'une société, tant les « bruits » qui interfèrent avec ce « signal » sont nombreux. Ainsi, il est évident que l'augmentation du nombre des professions religieuses est contenue par une barrière invisible, la capacité de réception des familles religieuses. Un ordre, qu'il vive de rentes ou d'aumônes, recrute en effet en fonction des places disponibles dans ses maisons, c'est-à-dire en tenant compte du ratio entre les ressources et le nombre de bouches à nourrir. Pendant une partie du XVII^e siècle, les nouvelles familles religieuses repoussent le plafond des entrées par l'accroissement du nombre de leurs implantations ; mais ce phénomène prend fin vers le milieu du siècle, plus sans doute à la suite d'une saturation du territoire – à peu près toutes les villes susceptibles d'accueillir un couvent en sont pourvues – que d'un tassement des « vocations ». Dès lors, interviennent des effets de générations, les places ne se libérant pas de manière régulière au fil des années. De plus, dans la plupart des communautés, les deux catégories de religieux (les clercs d'une part, les frères convers ou laïcs de l'autre) ne marchent pas d'un même pas du point de vue du recrutement. Chez les capucins du XVIII^e siècle, alors que le nombre de prêtres connaît un tassement, la catégorie des laïcs continue d'attirer de manière notable et occupe une place croissante au sein des effectifs globaux ; le même phénomène s'observe – pour des raisons différentes – dans la congrégation de l'Oratoire⁶². Dans les ordres féminins, la fixation du montant de la dot exigée lors de la profession joue aussi comme un mode de régulation des entrées, aussi bien du point de vue du nombre des candidates que de leur niveau social ; on sait ainsi que, pour un ordre donné, la dot peut considérablement varier d'un monastère à l'autre, ou d'une période à l'autre ; l'exemple des visitandines en fournit une claire illustration. Au total, pour la majeure partie des XVII^e et XVIII^e siècles, l'analyse du mouvement des entrées en religion ne peut donc être tenu pour le seul reflet de la ferveur générale ou de la capacité d'attraction de chaque ordre pris séparément.

La même prudence d'interprétation s'impose pour les séculiers. Même si l'étude sérielle des vocations est difficile avant le XVIII^e siècle en raison des lacunes documentaires, il n'est pas moins certain que le recrutement est tributaire de divers facteurs qui invitent à la prudence dans l'interprétation des courbes. Globalement, en effet, la Réforme catholique s'accompagne d'une valorisation de l'état sacerdotal, dont l'une des conséquences est la diminution du nombre des clercs minorés, voire des prêtres, tels ceux qui appartiennent aux groupements de communalistes ou de filleuls. C'est toute une « piétaille cléricale » qui voit fondre ses effectifs, qui pouvaient être élevés à l'orée de l'époque moderne dans les régions où l'état ecclésiastique attirait pour ses privilèges de divers ordres. La nécessité de revenus assurés – par l'obligation de posséder un titre patrimonial – contribue assurément à ce tassement numérique, auquel concourt aussi le plus étroit contrôle des évêques sur le comportement du clergé diocésain. La diffusion du nouveau modèle de prêtre, qui se traduit par une réévaluation du rapport à la société, joue indiscutablement comme un filtre à l'entrée dans la carrière cléricale, même s'il est difficile de proposer une estimation chiffrée de cette mutation.

L'enquête sociologique sur le clergé a aussi renouvelé ses interrogations et ses approches au contact des orientations plus globales de l'historiographie récente. Sans prétendre à une impossible exhaustivité, on relèvera ici trois éléments qui semblent irriguer la démarche de l'histoire des clercs. Le premier est la forte valorisation, par beaucoup de travaux, des parcours singuliers, dont Philippe Martin

⁶² Bernard Dompnier, *Enquête au pays des frères des anges, op. cit.* ; Willem Frijhoff et Dominique Julia, « Les Oratoriens et l'espace éducatif français du règne de Louis XIV à la Révolution française », dans Jean Ehrard (dir.), *Le Collège de Riom et l'enseignement oratorien en France au XVIII^e siècle*, Paris-Oxford, CNRS- Voltaire Foundation, 1993, p.12.

rend compte dans le présent volume, sous un angle particulier, en évoquant « l'appropriation » des modèles de dévotion dans le cadre d'une « histoire de l'individu ». Cet accent nouveau, qui trouve indubitablement ses racines dans la *microstoria*, partage avec elle la certitude qu'un cas bien documenté et bien analysé apporte autant – si ce n'est plus – qu'une batterie de chiffres difficiles à interpréter. Dans le programme de recherche en cours sur « les écrits du for privé », une place est faite aux journaux et aux mémoires des curés⁶³ ; des textes sont édités avec introduction et commentaires, tel ce journal d'un chanoine de Cavaillon⁶⁴. Aussi le regard sur le clergé s'enrichit-il de l'apport de témoignages sur le déroulement des carrières et la manière de vivre un idéal sacerdotal. Une deuxième invitation à l'élargissement des enquêtes sur les gens d'Église provient du développement, depuis un certain nombre d'années, d'une histoire sociale particulièrement attentive aux dynamiques sociales et aux catégories les plus directement engagées – avec un inégal succès - dans des processus d'ascension, par exemple les « officiers moyens »⁶⁵. L'étude des stratégies développées par de tels groupes peut elle aussi nourrir la réflexion sur les enjeux de l'entrée dans le clergé ou de l'accession à diverses fonctions. Enfin, de manière plus diffuse, l'orientation de l'histoire culturelle vers l'analyse des circulations, des partages, des intermédiaires constitue elle aussi une ouverture vers un usage de la sociologie qui ne l'enferme pas dans les dénombrements utiles à la définition d'un groupe. À n'en pas douter, l'attention actuelle pour les carrières cléricales, les stratégies ou encore les réseaux puise abondamment à de nombreux chantiers de l'histoire moderne, plus ou moins éloignés de celle du domaine religieux⁶⁶.

*

Les travaux sur l'histoire du clergé qui, depuis plusieurs décennies, revendiquent tous une parenté de leur démarche avec celle de la sociologie, ont en réalité placé sous le signe de cette discipline des questionnements relativement variés. Le critère des vocations a d'abord été mobilisé au service de l'étude de la disparité des comportements religieux entre régions, dont il a constitué un indicateur. Puis, les courbes de recrutement ont été tenues pour un indice de la déprise sociale du religieux dans la quête d'interprétation des mutations du XVIII^e siècle. Aujourd'hui, les carrières cléricales apparaissent comme l'une des facettes des stratégies de promotion familiale et individuelle. Du côté des réguliers, le nombre et la qualité des nouveaux profès sont examinés pour éclairer les rapports du cloître avec le monde, mais aussi les manières de comprendre et de mettre en œuvre la Règle.

Selon un usage fréquent des sciences sociales dans l'historiographie française, cette ouverture à la sociologie s'est faite par transposition de concepts, de méthodes d'analyse et de clés interprétatives de manière fragmentée plus que sur la base d'une véritable appropriation épistémologique. D'où l'impression fréquente d'une mention de la sociologie pour désigner le seul emploi d'une méthode de comptage de

⁶³ Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu (dir.), *Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé en Europe du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, PUPS, 2005 ; Jean-Pierre Bardet, Michel Cassan et François-Joseph Ruggiu (dir.), *Les écrits du for privé. Objet matériel, objet édité*, Limoges, PULIM, 2007 ; Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu (dir.), *Les écrits du for privé en Europe. Actes du colloque international des 6-8 décembre 2006* (à paraître).

⁶⁴ Frédéric Meyer (éd.), *Un chanoine de Cavaillon au Grand Siècle. Le livre de raison de Jean-Gaspard de Grasse (1664-1684)*, Paris, Éditions du CTHS, « Documents inédits sur l'histoire de France », 2002.

⁶⁵ Sur cette question, voir notamment Michel Cassan (dir.), *Les officiers moyens à l'époque moderne : pouvoir, culture, identité*, Limoges, PULIM, 1998 ; Id., *Offices et officiers moyens en farne à l'époque moderne : profession, culture*, Limoges, PULIM, 2004 ; Vincent Meyzie, *Les illusions perdues de la magistrature seconde : les officiers « moyens » de justice en Limousin et Périgord : vers 1665-vers 1810*, Limoges, PULIM, 2006.

⁶⁶ Pour les réseaux sociaux, voir tout particulièrement, d'un point de vue méthodologique, Juan Luis Castellano et Jean-Pierre Dedieu (dir.), *Réseaux, familles et pouvoirs dans le monde ibérique à la fin de l'Ancien Régime*, Paris, CNRS Éditions, 1998.

données sérielles et pour caractériser des études qui relèvent plutôt de la sociographie. Plus précisément, pendant plusieurs décennies, les travaux sur le recrutement du clergé ont servi un projet de sociologie religieuse globale, au sein duquel ils ne représentaient qu'un outil. La notion de sociologie du clergé, qui peut alors apparaître abusive en bien des cas, n'en a pas moins une valeur symbolique ; elle permet aux études qui s'en réclament de s'inscrire dans une démarche d'histoire laïcisée du personnel ecclésiastique. Aujourd'hui, avec l'analyse du fonctionnement interne des ordres ou l'attention portée aux stratégies de carrières, les historiens prennent sans doute plus largement en compte les questionnements spécifiques à l'étude des acteurs sociaux⁶⁷. Peut-être la véritable sociologie des gens d'Église de l'époque moderne est-elle donc encore en gestation.

Bernard Dompnier

Clermont Université, Université Blaise Pascal, EA 1001, Centre d'Histoire "Espaces et Cultures",

F-63000 CLERMONT-FERRAND

⁶⁷ Pour un aperçu des divers volets du questionnaire des sociologues, Augusto Palmonari et Bruna Zani, « Les études de communautés », dans Serge Moscovici et Fabrice Buschini (dir.), *Les méthodes des sciences humaines*, Paris, PUF, 2003, p.13-38.